

Opération de réduction des files d'attente pour l'accès à un diagnostic en CRA

1 Un constat

Des délais d'accès au diagnostic trop longs

Le diagnostic d'autisme est une étape clé dans le parcours et l'accompagnement des personnes concernées et de leurs familles. Chez l'enfant, l'accès à un diagnostic dès le plus jeune âge permet la mise en place d'interventions précoces, vouées à favoriser son développement, son apprentissage et réduire les risques de surhandicap. Chez l'adulte, la mise en place d'interventions adaptées et des moyens matériels et humains nécessaires est également conditionnée par le diagnostic. Cette étape du parcours de l'enfant ou de l'adulte est donc nécessaire à l'amélioration de sa qualité de vie et à son accès à une vie la plus autonome possible. En 2017, le délai moyen d'accès à un diagnostic en Centre Ressources Autisme (CRA) était de 465 jours.

2

Une enquête nationale

Pour comprendre et solutionner cet engorgement

En réponse à cette problématique, et à l'augmentation constante de ces délais, la délégation interministérielle à la stratégie autisme au sein des troubles du neuro-développement a fait appel à la direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Cette dernière a conduit, au cours de l'année 2019, à une étude permettant la valorisation des facteurs d'engorgement des CRA et la proposition d'actions concrètes pour y remédier. Les facteurs identifiés sont liés aux organisations internes et externes ainsi qu'à la complexité du pilotage des CRA.

3 Un objectif

La réduction des délais d'accès au diagnostic

La création d'équipes pluri professionnelles supplémentaires sur le territoire permettra la réalisation des bilans en attente, afin de désengorger les 26 CRA français. Parallèlement à cette mesure de résorption des files d'attente, chaque CRA mettra en place un plan d'action basé sur les recommandations issues de la mission conduite par la DITP, permettant d'augmenter le nombre de bilans réalisés grâce à l'amélioration des organisations et modes de fonctionnement internes.

Dans ce cadre, le Groupement National des CRA (GNCR) accompagne les actions mises en œuvre pour la réduction du délai d'accès à un diagnostic dans les CRA, en lien avec les différents acteurs et porteurs institutionnels concernés par la mission. L'enjeu est de permettre l'optimisation des fonctionnements de chaque CRA et du maillage territorial, tout en soutenant la mutualisation des pratiques et la coordination nationale des actions.

Des plans d'action

Optimisation des organisations et la qualité des prises en charge

Au travers de leurs plans d'actions, les CRA agissent dès à présent pour garantir :

- une gestion optimale des files d'attente,
- une organisation efficace de leur activité,
- une organisation qualitative et organisée des procédures des diagnostics et bilans,
- une organisation optimale de l'équipe du CRA,
- une mutualisation des pratiques et des outils entre les CRA pour optimiser le temps consacré au diagnostic
- une organisation efficiente des différentes missions des CRA
- améliorer la répartition des demandes vers les différentes structures de diagnostic en fonction des besoins spécifiques
- créer une cartographie des acteurs de diagnostic sur le territoire
- clarifier les parcours de la personne
- former et informer les professionnels du territoire pour faciliter l'accès au diagnostic
- optimiser l'animation du réseau sur le territoire
- favoriser le partenariat avec les MPDH pour réduire l'accès aux aménagements pédagogiques et prises en charge adaptées.

Des Task-Forces

Pour le désorgorgement des listes d'attente

Parallèlement à la réorganisation des CRA et des territoires, des équipes de professionnels supplémentaires seront déployées pendant toute la durée de l'opération. Cette augmentation conséquente des effectifs permettra d'engager dès septembre 2020, une dynamique de réduction continue des délais d'attente. Les équipes seront formées de professionnels médicaux, de psychologues et professionnels paramédicaux qui réaliseront les diagnostics et évaluations fonctionnelles nécessaires. Les procédures réalisées seront adaptées à chaque situation afin d'apporter une réponse qualitative à toutes les demandes adressées au CRA, en améliorant considérablement les délais d'attente existants.

5

Un contact

Pour toute question

Pour toute information complémentaire concernant l'opération ou si vous souhaitez rejoindre une équipe de diagnostic régionale, Marine Redersdorff, Chargée de mission suivi des plans d'actions des Centres de Ressources Autisme, se tient à votre disposition à l'adresse m.redersdorff@gncra.fr.